



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pièces et équipements

Question au Gouvernement n° 1390

Texte de la question

ÉQUIPEMENTIERS AUTOMOBILES

M. le président. La parole est à M. André Gerin, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. André Gerin. Ma question s'adresse au Premier ministre.

Les constructeurs français délocalisent à tour de bras en tuant des sous-traitants. Ils profitent de la crise avec les aides de l'État. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) C'est la production *made in France* qui est en berne ! Pour Renault et Peugeot, qui ne respectent pas leurs obligations, c'est la fuite en avant au détriment de l'industrie nationale. Renault produit moins d'un tiers de ses voitures en France !

L'État doit être volontariste pour défendre nos PME-PMI, alors que des dizaines de milliers d'emplois sont supprimés. Osons produire français ! Ayons la fibre patriotique ! Défendons les fleurons de notre pays ! C'est ce qu'attendent les Français.

Je vais vous en donner un exemple dans le Rhône, celui de la société REP International, leader mondial de la presse à injecter le caoutchouc, dont 70 % de l'activité dépend de l'automobile. Peut-on empêcher les licenciements et limiter la casse ?

Je propose quatre mesures d'urgence.

La première : les fonds stratégiques d'investissement doivent aider au refinancement avec participation de l'État à son capital.

La deuxième : rendre éligible cette entreprise au fonds d'aide à l'automobile.

La troisième : aider massivement la recherche-développement de nouveaux produits, pour gagner en compétitivité et conquérir des marchés.

La quatrième : tenir une table ronde avec tous les partenaires.

REP International a besoin d'un traitement de choc pour rebondir avec la reprise et faire face à ses concurrents. Monsieur le Premier ministre, le Gouvernement doit tout faire pour défendre cette belle entreprise industrielle de production française. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation*. Monsieur le député, vous me permettrez tout d'abord d'excuser le Premier ministre, qui est actuellement à Oradour-sur-Glane, pour commémorer le soixante-cinquième anniversaire de cette tragédie.

Vous m'interrogez sur la crise du secteur automobile et sur les délocalisations. Mais, précisément, si le Gouvernement a mobilisé depuis six mois l'ensemble des acteurs de la filière, c'est pour enrayer la situation que vous avez décrite et qui a conduit, c'est vrai, un certain nombre de constructeurs à produire des véhicules hors de France et à entraîner un certain nombre de sous-traitants dans des pays à bas coûts.

Je vous rappelle que, parmi les conditions d'attribution des prêts que nous avons octroyés aux constructeurs automobiles, figurent des engagements très clairs quant à la pérennité des sites industriels français. C'est très important car ce qui est en jeu, au-delà des emplois directs, c'est la survie des emplois indirects chez tous les sous-traitants de la filière, notamment ceux que vous connaissez dans votre région.

L'entreprise REP International rencontre effectivement des difficultés, puisque son carnet de commandes est aujourd'hui vide. Cette société a déjà eu recours au chômage partiel, et la trésorerie générale lui a déjà accordé des reports d'échéances fiscales et sociales. Elle a cependant dû licencier 84 personnes et se mettre sous

mandat *ad hoc*.

Ce dossier fait l'objet de toute l'attention de nos services, et j'ai demandé au commissaire à la réindustrialisation de votre région de le suivre de très près. Sous réserve, naturellement, de la présentation d'un plan stratégique visant à assurer la viabilité de l'entreprise, un appui pourra lui être apporté, notamment en relation avec OSEO. Vous le voyez, monsieur le député, le Gouvernement est pleinement mobilisé. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1390

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 juin 2009